

# Voeux du maire : le point sur les chantiers à venir

Le Tablier - Publié le 18/01/2016



La cérémonie des voeux 2016.

« **La vie est une magnifique aventure et nul de raisonnable ne doit renoncer sans livrer bataille... Car le bonheur est notre destin véritable.** » C'est par ces mots de Jacques Brel que Bernadette Barré-Idier, maire, concluait ses voeux, vendredi, devant une assemblée venue nombreuse au foyer rural.

Avant la présentation des principaux engagements 2015 par la maire, la troisième adjointe, Nathalie Troquier, a listé les mariages et la dizaine de naissances de l'année. Le solde naturel est en nette augmentation et la natalité dynamique dans la commune, qui compte aujourd'hui plus de 700 habitants.

Les réalisations de l'année 2015 ont porté sur l'installation du terrain multisports, sa réussite et ses retours positifs ; le travail sur la numérotation des villages achevé et les premières rencontres commencées avec les habitants ; la sécurisation de la rue principale et son embellissement avec les travaux effectués au début d'année et enfin le projet de la maison intergénérationnelle réalisé avec un groupe de travail composé d'élus et d'habitants. Une rétrospective de l'année écoulée a ensuite été diffusée.

Bernadette Barré-Idier a poursuivi sur les réalisations prévues cette année. « **Les travaux de la rue principale débuteront fin février ou début mars, avec la mise aux normes accessibilité pour les trottoirs. Des chicanes et un plateau seront installées pour le ralentissement des véhicules. Les entrées de bourg seront aménagées et un cheminement permettra aux habitants et à ceux des communes voisines de venir dans la commune en toute sécurité, sans marcher sur la route.** »

Ces travaux seront financés par un emprunt. À noter que la commune bénéficie de l'augmentation de l'aide financière accordée aux petites communes.

#### Une couverture santé

Le conseil municipal a décidé de signer une convention de partenariat avec Actiom pour souscrire à l'offre « Ma commune, ma santé ». « **L'association Actiom propose aux habitants du Tablier qui le souhaitent une couverture santé. C'est une offre sans condition d'âge et sans questionnaire de santé pour les travailleurs indépendants (agriculteurs, artisans et commerçants), les retraités, les chômeurs et ceux qui, pour des raisons économiques, n'ont pas de mutuelle. L'avantage, c'est aussi de pouvoir bénéficier d'une offre collective mutualisée et négociée au meilleur tarif** », a assuré la maire.